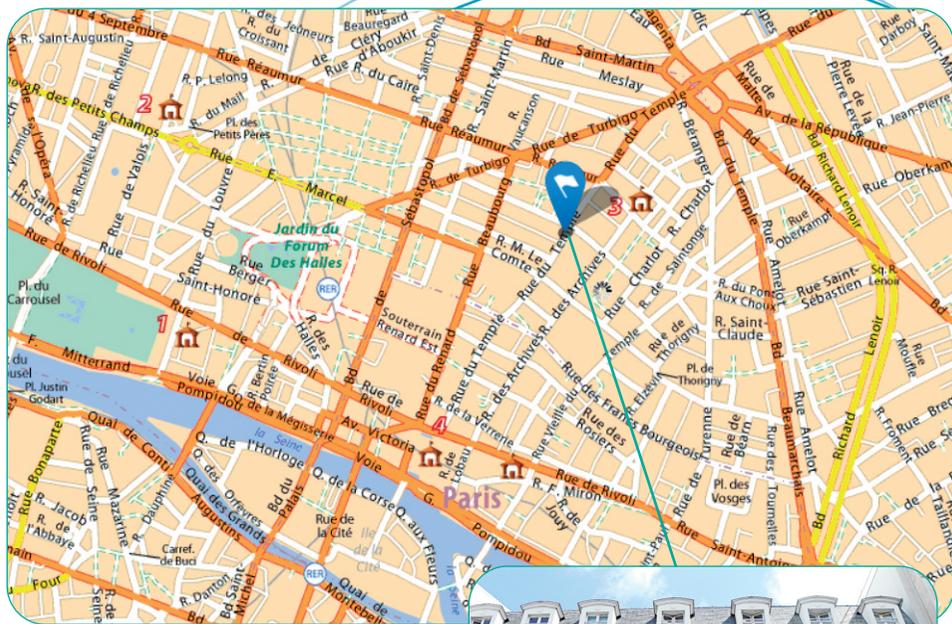


## Venir au SPAD



© ViaMichelin



● **Bus :**  
n° 29 : arrêt Archives - Haudriettes  
n°s 38-47 (direction Gare du Nord) :  
arrêt Turbigo-Etienne Marcel  
n°s 38-47-75 (direction  
Châtelet) : arrêt Grenier St-Lazare

● **Métro :**  
lignes 3, 8, 9 et 11 : station Arts et  
Métiers / Rambuteau / Temple /  
République

© Service communication des Hôpitaux de Saint-Maurice - Septembre 2012

## Hospitalisation à domicile

# Soins psychiatriques à domicile

## Missions

Le SPAD s'adresse :

- à des patients nécessitant une prise en charge intensive afin d'éviter une hospitalisation temps plein,
- à des patients hospitalisés dont l'état psychique s'est suffisamment amélioré pour quitter le cadre hospitalier, mais qui ne sont pas encore totalement en état de s'adapter à la vie extérieure sans une prise en charge régulière, intense et pluridisciplinaire,
- à des patients avec lesquels il est important de préparer une hospitalisation temps plein en amont.



SPAD  
116 A, rue du Temple  
75003 Paris

Tél : 01 48 87 26 46  
06 87 66 13 18  
07 77 81 32 89

Fax : 01 48 87 92 36

**Pôle Paris  
Centre  
Secteur  
75G01/02**



## ● ● ● Pour qui ?

### Le public

Le SPAD concerne toutes les personnes **de plus de 16 ans** dont l'état de santé psychique nécessite des soins intensifs au domicile et qui ont donné leur accord pour ces soins.

### Environnement

Le SPAD est une unité du **pôle psychiatrique Paris Centre** qui dessert les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements.

## ● ● ● Où, quand, comment ?

La rencontre avec les patients se fait généralement à **leur domicile**.

Les bureaux de l'équipe du SPAD se situent **au rez de chaussée, au 116 A, rue du Temple Paris 3<sup>e</sup>**.

### Horaires

Le secrétariat fonctionne **de 9h à 16h40 du lundi au vendredi**.

### Prise en charge

Les patients sont adressés par toutes les structures du **pôle Paris Centre, par ses partenaires** (hôpitaux généraux, médecins généralistes, service d'hébergement, partenaires sociaux...) **ou par les familles**. Ils peuvent **nous contacter eux-mêmes**.

La contractualisation des soins se fait après un entretien d'évaluation.

## ● ● ● Les soins

### Offre de soins

- Visite à domicile sur une durée de trois semaines.
- Évaluation au domicile.
- Entretiens thérapeutiques pluriprofessionnels.
- Guidance médicamenteuse.
- Accompagnements dans la vie quotidienne.
- Coordination des soins et passage de relais.

### Projet de soins personnalisé

L'intensité des interventions permet un **ajustement quotidien des soins** dont la fréquence et le contenu sont rediscutés à chaque visite avec le patient.

### La famille et l'entourage

Si elle le désire, la famille est associée aux soins notamment lorsque le lieu de vie est le foyer familial.

## ● ● ● Une équipe pluridisciplinaire

### Composition de l'équipe

- Psychiatre
- Psychologue
- Infirmiers
- Secrétaire médicale
- Cadre de santé
- Aide soignante